

1 Code d'identification unique du produit type :

**Tubage flexible  
EN 1856-2 : 2009**

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**TEN LISS**

**Nom et Qualité de la Personne responsable :**

Mr Le Feur, Directeur Général

**Laboratoire Notifié :**

Eurovent Certita Certification

**Numéro Certificat CE :**

2270-CPR-040 Rev.03

**Description Technique :**

Tubage souple double peau en acier inoxydable AISI 316L  
intérieure et extérieure  
Diamètre : 50-60-80-100-110-125-140-150-155-167-180-200-  
220-230-250-280-300  
Epaisseur : 0,10 ou 0,12 mm

**Désignation :**

**TUBAGE DN (50-300) :**

D1 : EN 1856-2-T450-N1-W-V2-L50010-G  
D2 : EN 1856-2-T450-N1-W-V2-L50012-G  
D3 : EN 1856-2-T250-P1-W-V2-L50010-O\*  
D4 : EN 1856-2-T250-P1-W-V2-L50012-O\*

\*Désignation P1 avec raccord Flexible/Rigide (+ joint Flex d'étanchéité ou pâte d'étanchéité) ou Raccord à visser (+ pâte d'étanchéité). Té ou coude de la Famille RigidTEN en bas de conduit.

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Tubage ou élément de raccordement destinés à l'évacuation des produits de combustion des appareils utilisant les combustibles Gaz, Fioul et Bois (sauf haut rendement et condensation Fioul).**

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Tôlerie Emaillerie Nantaise  
21, rue Robert Schuman  
ZI de la Loire – B.P 29  
44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX  
FRANCE**

**Tél : +33(0)2.51.80.77.60  
Fax : +33(0)2.40.43.76.56  
ten@seten.com**

5 Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

**Non applicable**

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

**Système 2+ et Système 4**

**7** Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**Eurovent Certita Certification, organisme notifié n°2270, a réalisé l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de la production en usine (CPU), une surveillance, une évaluation, une appréciation permanente du contrôle de la production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine.**

**8** Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

**9** Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<b>Résistance mécanique et stabilité</b>		EN1856-2 : 2009
Résistance à la compression	Aucune compression (traction lors de sa mise en place et suspension une fois mis en place)	
Résistance à la traction	20 x poids du produit	
Résistance à l'écrasement	Conforme	
Flexibilité	Dévoisement maximum de 45°	
Résistance à la torsion	Conforme	
Résistance à l'effort de traction lors de l'insertion du conduit	Conforme	
<b>Résistance au feu</b>		
Résistance au feu	D1-2 : Oui (G) D3-4 : Non (O)	
<b>Étanchéité aux gaz</b>		
Étanchéité au gaz	D1-2 : N1 D3-4 : P1 avec joint Flex d'étanchéité pour raccord flexible/rigide ou avec pâte d'étanchéité pour raccord flexible/rigide ou raccord à visser	
<b>Sécurité d'utilisation</b>		
Performances thermiques dans les conditions normales de fonctionnement	D1-2 : T450 D3-4 : T250	
Contact humain accidentel	Voir DTU 24.1	
Résistance à la diffusion de vapeur	Oui	
Résistance à la pénétration de condensats	Oui (W)	
Perte de charge / d'énergie mécanique	Suivant EN13384-1	
<b>Durabilité</b>		
Résistance à la corrosion	V2	
Résistance au gel-dégel	Conforme	

*Montage, supports, accessoires, ... : Voir notice d'installation pour plus d'information*

**10** Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom :

Mr Patrick LE FEUR – Directeur Technique

*Saint-Herblain, le 21 mars 2018*